Image not found or type unknown

Donation en plusieurs fois résidence principal

Par **JHT1958**, le **04/07/2021** à **09:24**

Bonjour,

Peut-on faire des donations (a interval de 15 ans) sur sa résidence principale ?

Exemple : valeur domicile : 450.000 donation au seul enfants de 100.000 par père et 100.000 par mère et 15 ans plus tard idem.

Deuxième question qu'elle seront les frais pour ce genre de donation ?

Merci d'avance

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés